

SEANCE DU MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL
de la COMMUNAUTE de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en
exercice :
48

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six du mois de novembre le Conseil de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom', s'est réuni à la salle des fêtes 71470 Sainte-Croix-en-Bresse sous la présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance :
38 + 6 pouvoirs

Date de la convocation :
17 novembre 2025

Etaient présents : M. Anthony VADOT, Mme Aurélie GRAVALLON, M. François GUILLEMAUT, Mme Martine MOREL, Mme Fabienne BUISSON, M. Jean-Louis DESBORDES, M. Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme Christine LOUROT, M. MARTINET Sébastien (suppléant), M. André BECHE, M. Sébastien GUIGUE, Mme Géraldine GILLES, M. Philippe CAUZARD, M. Frédéric BOUCHET, M. Robert CHASSERY, Mme Christine BUATOIS, M. Lionel JUILLARD, Mme Nelly RODOT, Mme Josette LETOUBLON, M. Gérard ROY, M. Jacky BONIN, M. Rémy CHATOT, M. Denis PARISOT, M. Jacques GELOT, M. Xavier BARDET, M. Didier LAURENCY, Mme Sylvie GEOFFROY, M. David COLIN, M. Joël CULAS, M. Jean-Marc ABERLENC, Mme Mathilde CHALUMEAU, M. Christian CLERC, Mme Yvelise FERRAND, M. Patrick LECUELLE, M. Jean-Michel LONGIN, Mme Marie DIMBERTON, Mme Chantal PETIOT, M. Mickaël CHEVREY.

Étaient excusés : M. Gilles MAITRE pouvoir donné à Mme Fabienne BUISSON, Mme Françoise JAILLET pouvoir donné à M. Didier LAURENCY, Mme Sylvie DECUIGNIERES pouvoir donné à M. Christian CLERC, M. Stéphane BALTES représenté par son suppléant M. Sébastien MARTINET, Mme Patricia TISSERAND pouvoir donné à M. Robert CHASSERY, M. Jacques MOUGENOT pouvoir donné à M. Frédéric BOUCHET, M. Yann DHEYRIAT, Mme Sabine SCHEFFER, Mme Elise MYAT, Mme Jennifer GUILLOT, M. Éric BERNARD pouvoir donné à M. Anthony VADOT.

Secrétaire de séance : M. Mickaël CHEVREY

7.1 Décisions budgétaires

C2025-153 Décision modificative n°1 du budget annexe Adduction Eau Potable

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L5217-10-6,

Vu la délibération du conseil communautaire n°2025-064 du 9 avril 2025 approuvant le budget primitif 2025,

Considérant qu'il y a lieu d'ajuster les crédits ouverts au budget primitif 2025,

Le Conseil ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

MODIFIE le budget annexe Adduction Eau Potable comme suivant :

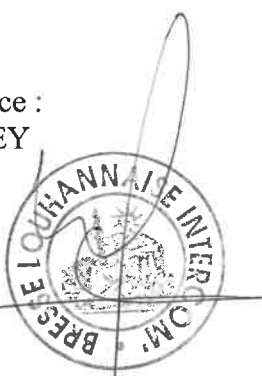
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Code Fonctions	Chapitre	Article	Libellé	Pour mémoire BP 2025	DM 1	BP 2025 cumulé
911	042	6811	Dotations aux amortissements incorporelles et corporelles (/études)	248 840 €	31 300 €	280 140 €
911	023	023	Virement de la section d'investissement	675 161 €	-31 300 €	643 861 €
Total dépenses de fonctionnement					0 €	

Code Fonctions	Chapitre	Article	Libellé	Pour mémoire BP 2025	DM 1	BP 2025 cumulé
Total recettes de fonctionnement					0 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Code Fonctions	Chapitre	Article	Libellé	Pour mémoire BP 2025	DM 1	BP 2025 cumulé
911	041	21531	Réintégration des frais d'études dans Réseaux d'Adduction Eau (op. d'ordre /intégration études)	0 €	12 700 €	12 700 €
Total dépenses d'investissement					12 700 €	

Code Fonctions	Chapitre	Article	Libellé	Pour mémoire BP 2025	DM 1	BP 2025 cumulé
911	021	021	Virement de la section d'exploitation	675 161 €	-31 300 €	643 861 €
911	040	28031	Frais d'études (<i>amortissements</i>)	0 €	31 300 €	31 300 €
911	041	2031	Frais d'études (<i>op. d'ordre pour intégration études</i>)	0 €	12 700 €	12 700 €
Total recettes d'investissement					12 700 €	

Secrétaire de séance :
Mickaël CHEVREY



Date 01/12/2025

DÉCISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus
Et ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Anthony VADOT



Président de la Communauté de Communes
Bresse Louhannaise Intercom'
Date 01/12/2025